

MANUEL de PRELEVEMENTS

PR-D0-007-10

SITE DE SIX FOURS :

512 RUE DE BOUILLIBAYE
83140 SIX FOURS
TEL : 04.94.25.73.05
FAX: 04.94.07.02.60

laboratoire.vialatte@labo-vialatte.fr
lam.secretariat@labo-vialatte.fr

HEURES D'OUVERTURE DU LABORATOIRE :

7H00-18H30 du Lundi au Vendredi
7H00-12H00 le Samedi

SITE DE LA SEYNE SUR MER :

ESPACE SANTE 1
349 AVENUE DE ROME
83500 LA SEYNE SUR MER
TEL : 04.94.02.99.40
FAX: 04.94.02.99.41

laboratoire.vialatte@labo-vialatte.fr
lam.secretariat@labo-vialatte.fr

HEURES D'OUVERTURE DU LABORATOIRE :

7H00-12H00 – 13H00-18H30
du Lundi au Vendredi
Le Samedi sur rendez-vous (Doctolib.fr)

TABLE DES MATIERES

- **Présentation (page 3)**
- **Organisation (page 4 à 6)**
- **Renseignements pratiques (page 7 à 10)**
- **Résultats (page 11 à 15)**
- **Prélèvements (page 16 à 19)**
- **Liste des analyses (page 20 à 33)**
- **Liste des examens urgents (page 34)**
- **Cas particuliers des demandes de rajout d'analyses (page 35)**
- **Renseignements utiles aux préleveurs (page 36 à 38)**
- **Fiches annexes disponibles au secrétariat et sur le site internet du laboratoire (page 39)**
- **Réclamations (page 40)**

PRESENTATION

Le laboratoire est une entreprise de santé publique qui propose à ses utilisateurs des analyses biologiques humaines à visée **préventive, diagnostic** et de **suivi thérapeutique**.

Ce manuel de prélèvements est à la disposition de tous nos clients (médecins, infirmiers, patients et établissements de santé) et est disponible au laboratoire sur demande.

Ce manuel sans être exhaustif, se veut être le plus complet possible afin de vous offrir le meilleur service pour la prise en charge des analyses à réaliser.

Toutes les modifications ou nouvelles versions de ce document vous seront signalées grâce au suivi de la diffusion mis en place par notre Responsable Qualité.

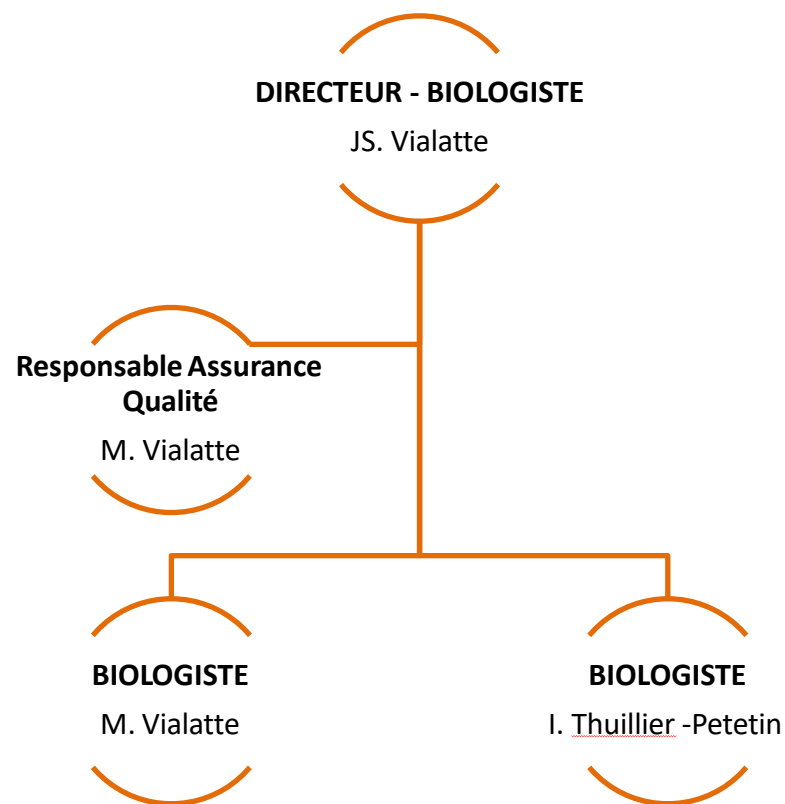
Il vous est toujours possible de contacter le laboratoire pour toutes informations complémentaires.

Nous sommes également attentifs à toutes remarques et suggestions qui nous aideraient à l'amélioration de ce document.

Nous souhaitons que ce manuel corresponde à vos attentes.

La Direction.

ORGANISATION : Les interlocuteurs



ORGANISATION : Nos missions

Nos missions dans le respect des exigences de la norme ISO 15189 :

- ✓ **Accueillir** les patients.
- ✓ **Inform**er des conditions nécessaires à la réalisation des prélèvements et des analyses.
- ✓ **Réaliser** des prélèvements au laboratoire et à domicile en coopération avec les médecins et les IDE.
- ✓ **Exécuter** des analyses.
- ✓ **Valider** des résultats et les transmettre aux patients et/ou aux prescripteurs.
- ✓ **Collaborer** avec l'institut de veille sanitaire en ce qui concerne le dépistage des maladies infectieuses.

Toutes ces missions sont réalisées en **respectant les normes en vigueur** exigées, à l'aide de **personnel qualifié**. Ce personnel s'assure du bon suivi des exigences normatives, ainsi que de **l'amélioration continue du système qualité du laboratoire** (service qualité).

Tout le personnel est soumis au **secret professionnel** et signe un **contrat de confidentialité** ainsi qu'un engagement relatif à **la conduite éthique et à l'impartialité**.

ORGANISATION : Le personnel

L'équipe des laboratoires de SIX FOURS et de l'ESPACE SANTE est constituée de :

- **3 biologistes**, dont un responsable et gestionnaire de l'assurance qualité.
- **5 techniciens – préleveurs.**
- **1 technicien/préleveur référent technique et qualité**
- **4 secrétaires.**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Recommandations pré-analytiques générales

LES PRELEVEMENTS SONT REALISES EN FONCTION DES ANALYSES DEMANDEES ET SELON LE MODE OPERATOIRE CORRESPONDANT AU TYPE DE PRELEVEMENT EN RESPECTANT LES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE EN VIGUEUR

➤ IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS :

- Les tubes prélevés doivent être identifiés par : le nom ,le prénom, la date de naissance, au minimum et si possible le nom de jeune fille, le sexe et la date de prélèvement, pour ceux effectués sans planche d'étiquettes (si le NJF, le sexe et la date de prélèvement n'apparaissent pas sur chaque tube, les préleveurs doivent s'assurer de leur exactitude sur la fiche individuelle accompagnant les prélèvements).
- **Ces indications doivent être parfaitement lisibles.**

➤ FICHE INDIVIDUELLE et FICHE de PRELEVEMENTS à DOMICILE :

- **Elles sont obligatoires** : elles doivent être complétées après interrogatoire du patient et accompagnées le prélèvement afin d'apporter les **renseignements cliniques et thérapeutiques** ainsi que des renseignements sur le prélèvement effectué (date et heure de prélèvement), nécessaires à la validation des résultats.
- Des renseignements administratifs complémentaires utiles à la prise en charge du patient sont présents.

➤ IDENTITO-VIGILANCE:

Vérification obligatoire de l'identité des patients (faire décliner par le patient son identité : nom, prénom, date de naissance).

La réalisation d'examens d'immuno-hématologie (groupes sanguins) nécessite la présentation d'un document national d'identité au moment de l'enregistrement.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Recommandations pré-analytiques générales

Toutes ces dispositions et conditions seront données au patient avant le prélèvement. Si certaines conditions ne sont pas respectées, elles seront notées sur le compte-rendu.

➤ **État de jeûne ou de régime:**

- Le respect de ces éléments permet la bonne exécution technique des analyses et l'interprétation pertinente des résultats.
- Une période de **jeûne de 12 heures** doit être respectée pour le dosage de la **glycémie** ainsi que de **l'exploration d'une anomalie lipidique**. Il est possible de boire de l'eau et conseillé de prendre un repas léger la veille au soir.
- Pour certaines analyses, il est préférable de les réaliser à distance des repas (idéalement 3 heures, voir tableau liste détaillée des analyses ci-jointe).
- Pour les **bilans urgents** ou d'hémostase, on pourra ne suivre aucune condition de jeûne.
- La consommation de certains aliments peut influencer de manière significative certains résultats. Un régime adapté peut donc être préconisé :
 - Voir ces analyses dans « liste des interférences des médicaments et des aliments ».
 - La prise de médicaments doit être signalée aux préleveurs qui note l'information sur la fiche individuelle, certains médicaments pouvant interférer avec la réalisation d'analyse.

➤ **Prélèvements BACTERIOLOGIQUES réalisés par le patient:**

Une **FICHE D'INSTRUCTION** sera donnée au patient, accompagnée dans un sachet, d'un flacon et d'une étiquette vierge complétée par les soins du patient (NOM, PRENOM, SEXE, DATE de NAISSANCE et NOM de NAISSANCE). Le patient remplira la fiche de renseignements nécessaire.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Recommandations pré-analytiques générales

➤ Analyses non réalisées au laboratoire :

- Pour toutes les analyses que nous ne pouvons réaliser au laboratoire, les recommandations pré-analytiques de prélèvement et de transport sont données dans le Manuel de prélèvement du laboratoire exécutant. Nous contacter.

➤ Rajout ou refus d'analyse :

- Dans le cas où la réalisation d'une ou plusieurs analyses prescrites est refusée par le patient il conviendra de faire remplir et signer la fiche (ENR-D1-002) par le patient.
- Cette modification de la prescription sera notée sur le compte rendu des résultats afin d'en avertir le médecin prescripteur.
- Cette fiche devra être remplie et signée également lors de rajout d'analyse de la part du patient afin de l'avertir de la facturation de celle-ci qui ne pourra être prise en charge par le tiers payant.

➤ Identification patient :

- Toute modification de N° de téléphone, d'adresse, de prise en charge,devra être signalée à la secrétaire, pour les prélèvements faits ou apportés au laboratoire ou au préleveur, pour ceux réalisés à domicile. En l'absence de renseignements complets ne permettant pas la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraire sera effectuée et devra être réglée au laboratoire.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Exécution de la prescription

- **Le laboratoire enregistre la prescription médicale :**
 - Soit les analyses prescrites font partie des analyses mentionnées dans ce manuel et sont réalisées au laboratoire
 - Soit les analyses prescrites ne font pas partie de cette liste, elles sont donc envoyées vers un laboratoire sous-traitant (EUROFINS, Cerba...).
 - Les laboratoires sous-traitants ont été sélectionnés selon des critères de qualité exigés par la norme en vigueur. Dans le cas d'analyse(s) transmise(s) il en est toujours fait mention sur le compte rendu des résultats.
- **Si le laboratoire ne peut pas prendre en charge toute la prescription** (exemple : analyses de tests dynamiques avec injection), le patient pourra être dirigé vers un autre laboratoire ou un centre hospitalier. L'analyse non réalisée sera notée sur le compte rendu des résultats réalisés par le laboratoire.
- Lors de l'enregistrement du dossier patient, la première étape est la **récupération de l'identité nationale de santé (INS)** du patient via le téléservice INSi, puis la vérification de la cohérence de l'INS récupéré avec l'identité de l'utilisateur (document d'identité avec un haut niveau de confiance : CNI, Passeport, ...).
- Cette étape cruciale, ainsi que le respect des procédures d'identitovigilance du laboratoire, **permet de sécuriser l'identité numérique du patient** (notamment en vu de la diffusion des résultats dans le Dossier Médical Partagé du patient).

LES RESULTATS : Avis, Interprétation et Prestation de conseil L'expertise des biologistes

Les biologistes :

- A votre demande, peuvent **donner des commentaires** concernant vos résultats. Votre médecin restant l'interlocuteur de choix pour les interpréter en fonction de la clinique et de la thérapeutique éventuelle.

- **Informent votre médecin** des résultats pathologiques ou ayant un caractère d'urgence.

- **Définissent**, soit en fonction du caractère d'urgence et/ou de pathologies, soit en concertation avec le médecin prescripteur, **des analyses complémentaires à effectuer ou d'un nouveau prélèvement de contrôle à réaliser.**

LES RESULTATS :

Transmission des résultats - Fiabilité et Confidentialité

- **Le patient ou une tierce personne mandatée par le patient vient chercher les résultats :**
 - Les résultats sont remis sous enveloppe cachetée en échange du ticket d'identification donné par le préleveur au patient. Ticket sur lequel est noté le délai de rendu des résultats.
 - C'est ce même ticket qui sera donné à la personne mandatée par le patient afin de pouvoir retirer les résultats.
- **Le patient souhaite l'envoi de ses résultats :**
 - Cette information est enregistrée à la création du dossier. Les résultats ne pourront être envoyés que si le patient s'est acquitté de la facture ou s'il a fourni tous les documents en cours de validation nécessaires à la prise en charge du dossier.
- **Le laboratoire téléphone ou transmet les résultats (fax, messagerie sécurisée, ...) :**
 - **Pathologiques et/ou urgents** au médecin prescripteur.
 - Quand **une demande de diffusion des résultats a été précisée sur l'ordonnance** par le médecin prescripteur.

LES RESULTATS : Transmission des résultats

- **Le patient souhaite obtenir ses résultats par TELEPHONE :**

Afin de respecter les règles de confidentialité, seuls sont rendus par le biologiste : les résultats permettant un suivi thérapeutique par le patient (glycémie, TP, plaquettes par exemple) ou les résultats demandés avec la précision du numéro de dossier remis par le préleveur au moment du prélèvement (notamment pour les β hCG, oestradiol, ...).

Dans le cas d'indisponibilité du biologiste, les résultats peuvent être donnés par la secrétaire qui se sera assurée de la validation biologique de ces résultats. **Tous les résultats rendus oralement sont confirmés par un résultat écrit.**

- **Le laboratoire dispose d'un service de rendu de résultat par internet :**

C'est à l'enregistrement du dossier que le patient formule le souhait de bénéficier de ce service. Il lui est remis un numéro d'identifiant et un mot de passe lui permettant d'accéder à sa demande ainsi que la date de diffusion des résultats. A noter : les résultats ne restent consultables que 7 jours après leur mise en ligne. Sur demande, les résultats peuvent être rediffusés,

Pour des raisons de confidentialité, ces codes sont strictement personnels et ne doivent pas être communiqués à une tierce personne. Les identifiants changent à chaque nouvelle demande.

- **Dossier Médical Partagé (DMP) :**

Sauf indications contraire du patient, tous les résultats sont diffusés dans le Dossier Médical Partagé (DMP) du patient.

Si le patient ne souhaite pas que ses résultats soient diffusés dans son DMP, il doit en faire part lors de l'enregistrement de son dossier **POUR CHAQUE DEMANDE.**

ATTENTION : Seule une identité « qualifiée » (récupération de l'INS) permet la diffusion vers le DMP.

LES RESULTATS : Cas particulier de rendu des résultats

- **Analyses transmises à un laboratoire spécialisé :**
 - Le compte-rendu des résultats d'analyses est joint directement sur l'entête du laboratoire spécialisé.
- **Analyses de cytogénétique ou de biologie destinées à établir un diagnostic prénatal :**
 - Le résultat est remis uniquement au médecin prescripteur qui informera le patient.
- **Analyses demandées par une compagnie d'assurance :**
 - Le résultat est remis uniquement au patient, sauf consigne autre du patient.
- **Analyses demandées par un médecin du travail :**
 - Le résultat est remis au médecin du travail qui informera le patient.
- **Analyses demandées sur réquisition judiciaire :**
 - Les résultats des demandes d'analyses effectuées sur réquisition judiciaire sont adressés sous enveloppe cachetée à l'autorité requérante.

LES RESULTATS : Cas particulier de rendu des résultats aux patients mineurs.

- Demandes d'examens:

Les examens ne sont réalisés qu'avec **l'autorisation du représentant légal** sauf pour les examens relatifs au bilan de maladies sexuellement transmissibles, à la contraception orale et aux interruptions volontaires de grossesse qui peuvent être réalisés en l'absence d'autorisation du représentant légal mais sous couvert d'une prescription médicale.







- Rendu des résultats:

Les résultats ne sont JAMAIS rendus directement aux mineurs (les mandats de retraits de résultats sont identifiés par le préleveur par la mention « MINEUR »).

- Pour les **demandes réalisés avec l'accord du représentant légal**, les résultats sont remis à ce dernier et éventuellement au prescripteur.
- Pour les **examens accomplis sans autorisation du représentant** légal mais sous prescription médicale (MST, IVG, contraception): **le compte rendu de résultat est remis au médecin prescripteur directement.**

MATERIELS DE PRELEVEMENT : Tubes disponibles

Pour le prélèvement :
MERCI DE RESPECTER L'ORDRE DES TUBES CI-DESSOUS

					
TUBE CITRATE. Bouchon BLEU	TUBE SST (avec gel séparateur) Bouchon ORANGE ou Rouge transparent	TUBE SEC (avec Additif) Bouchon ROUGE	TUBE HEPARINE (héparine de lithium) Bouchon VERT	TUBE EDTA Bouchon VIOLET	TUBE FLUORE (fluorure de sodium) Bouchon GRIS

!!! ATTENTION !!!

- > Veillez au bon remplissage des tubes.
- > Homogénéisez par retournements lents.

Veillez à respecter les conditions recommandées de prélèvements et de transports détaillées dans la liste des analyses ci-joint.

PRELEVEMENTS : Choix des tubes

TUBE CITRATE - BLEU	TUBE SEC - GEL	TUBE SEC - ROUGE	TUBE EDTA - VIOLET	TUBE FLUORURE GRIS
<p><u>HEMOSTASE / COAGULATION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -TP.TCA.TCK.FIB -Facteurs -Anti coagulants circulants (ACC). -D-Dimères 	<p><u>MARQUEURS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -ACE, AFP, PSA, CA 153, CA 125, CA 19.9,TESTO ... <p><u>IMMUNOLOGIE, HORMONOLOGIE, SEROLOGIE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -TSH,T4,T3, FSH, LH, PTH -Hépatites, HIV, Toxoplasmose... -Vitamine B12 et Folates 	<p><u>BIOCHIMIE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Bilan lipidique : cholestérol, triglycérides, HDL, ... -Ionogramme -CRP -LDH -CPK, CK-MB -Bilan hépatique: GO, GP, GGT, PAL -CTX -RAI -Procalcitonine (PCT) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Numération et Formule sanguine (NFS) <input type="checkbox"/> Plaquettes <input type="checkbox"/> Réticulocytes <input type="checkbox"/> Hémoglobine glyquée (A1C) <input type="checkbox"/> VS <input type="checkbox"/> Groupe sanguin-Rhésus <input type="checkbox"/> Agglutinines irrégulières(RAI) en complément de tube sec sans gel. 	<p>Tube réservé au dosage de la glycémie.</p>
<p><u>CAS PARTICULIER :</u></p> <p>Contrôle de plaquettes basses pour les patients connus avec une agrégation des plaquettes sous EDTA.</p>	<p><u>CAS PARTICULIERS :</u></p> <p>CTX et Anticorps irréguliers (RAI) ne doivent pas être réalisés sur des tubes gels. Utiliser tubes secs sans gel (bouchon rouge)</p> <p>PTH à prélever sur tube EDTA si délai d'acheminement supérieur à 1h00.</p>		<p><u>CAS PARTICULIERS :</u></p> <p>PTH à prélever sur tube EDTA si délai d'acheminement supérieur à 1h00.</p>	<p><u>UTILISATION OBLIGATOIRE :</u></p> <p>Si acheminement au laboratoire est supérieur ou égal à 2h.</p>

CONDITIONS PARTICULIERES DE PRELEVEMENTS

- **LE LABORATOIRE NE REALISE QUE LES GROUPES SANGUINS PRELEVES PAR SES SOINS.**
- **Le laboratoire ne réalise pas les groupes sanguins des enfants âgés de moins de 6 mois.**
- **Certains prélèvements ne peuvent être effectués qu'au laboratoire (domiciles exclus)** car ils nécessitent une préparation rapide et immédiate (congélation et/ou centrifugation rapide) ou une exécution rapide des analyses prescrites.

GESTION DE L'URGENCE

- **Les urgences seront à traiter en priorité** dans les cas où la mention est notée par le prescripteur ou si l'état du patient constaté par le préleveur le nécessite.
- Lors de l'enregistrement la secrétaire coche une case urgente (urgence administrative / urgence médicale).
- Si le prélèvement est pratiqué au laboratoire il devra être transmis au plus vite en technique et il suivra un **parcours « urgent »** (application de la procédure de gestion des urgences).
- Si le prélèvement est pratiqué à domicile, le préleveur devra au plus vite l'apporter au laboratoire qui sera acheminé en technique et suivra les mêmes conditions que ci- dessus.
- **Une liste des paramètres urgents est disponible au laboratoire sur demande et dans ce document ci-après.**

LISTE DES ANALYSES

*AJ = à jeun, ADR= à distance des repas, Lu=Lundi, Ma=Mardi, Me=Mercredi, Je=Jeudi, Ve=Vendredi

**Portée d'accréditation ET SITES selon la norme NFEN ISO 15189 disponibles sur www.cofrac.fr

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAJ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
ACE	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Acétonurie	Urines	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
Acide folique	Sérum	Tube sec avec gel	AJ	Après 17h Lu – Me – Ve	< 2 heures
Acide urique	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
	Urines	Urines de 24h	Voir fiche pour urines de 24h Conservation à température ambiante		Acheminement dès la fin du recueil sinon conservation à température ambiante
Adénovirus / Rotavirus dans les selles	Selles	Pot de recueil Selles	Voir fiche dédiée	Après 17h	1 heure (6 heures si conservation au réfrigérateur)
Addis (compte d'Addis)	Urines	Pot de recueil Addis	Voir fiche dédiée	Après 17h	2 heures
AFP (α-foetoprotéine)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAI D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Agglutinines irrégulières (=RAI)	Sérum	Tube sec + 2 Tubes EDTA ⊗ Tube avec gel proscrit	Renseignements à fournir : injection d'immunoglobulines (Rophylac) + date + dose	Après 17h Lu – Me – Ve Si positif : sous- traitance : +5 jours)	6 heures
ALAT (=TGP)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Albumine	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée		Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)
Amylase	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
	Urines	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
Anti-AAN (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	AJ	Après 17h Ma – Je	6 heures
Anti-CCP (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Anti-Chlamydiae Trachomatis IgG et IgA (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Anti CMV IgG et IgM (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures
Anti-DNA (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Ma – Je	6 heures

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAI D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Anti-EBNA (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Anti-ENA (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Antigène HbS	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Anti-HbC (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Anti-HbS (anticorps)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Antithrombine III	Plasma citraté	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
Anticorps thyroïdiens (TG : anti-thyroglobulines et TPO : anti-péroxydase)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures
Anti-transglutaminases (anticorps IgA et IgG)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Anti-VCA (anticorps IgG et IgM)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Apo A1 et Apo B	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
ASAT (=TGO)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h	6 heures
ASLO	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAI D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
A1c	Sang total	Tube EDTA	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
BHCG (=BetaHCG)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h	6 heures
Bicarbonates (=CO2)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
BK – Tuberculose	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire				
Bilirubine totale et conjuguée	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
BNP	<p style="text-align: center;">Sauf mention contraire sur prescription, substitution systématique par NT-proBNP</p> Pour BNP : sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire				
BW (=TPHA) - Syphilis	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
B12 (Vitamine)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	< 2 heures
CA 125	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
CA 15.3	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
CA 19.9	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAJ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Calcium	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
	Urines	Urine de 24h	Voir fiche dédiée	Après 17h	Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)
Chlamydiae trachomatis (PCR – Biologie moléculaire)	PV / Urines de 1 ^{er} jet / Prélèvement rectal et pharyngé	Pot de recueil urines Milieux dédiés mis à disposition au laboratoire	Urines : 1 ^{er} jet d'urine du matin ou 1h après la dernière miction. Ne pas effectuer de toilette locale avant le prélèvement	Après 17h	6 heures
Chlore	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée		Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)
Cholestérol total	Sérum	Tube sec	AJ	Après 17h	6 heures
CK-MB	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
CPK	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Coproculture (en + en fonction du contexte recherche de toxines et/ou antigènes de Clostridium difficile)	Selles	Pot de recueil	Voir fiche dédiée	3 à 4 jours	1 heure (6h si conservation au réfrigérateur)
Clostridium difficile (recherche de toxines et/ou antigènes)	Selles	Pot de recueil	Voir fiche dédiée	Après 17h	1 heure (6h si conservation au réfrigérateur)

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAÏ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Cortisol	Sérum	Tube sec avec gel	AJ – Cycle nyctémål (prélèvement à 8h si possible ou comme mentionné sur la prescription)	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures
Cryoglobuline	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
CRP	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Créatinine (DFG, MDRD, Cockcroft)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Créatinine urinaire	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée	Après 17h	Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)
CTX	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
CK-MB	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
D-Dimères	Plasma	Tube citrate	ADR	Après 17h	6 heures (si pas d'urgence)
Dermatophytes	Phanères / Peau	Squames / Ecouvillon	A distance de toute traitement	Sous-traitance pour identification en cas de culture positive : se référer au guide du laboratoire sous-traitant	
Digoxine	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAJ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
ECBC (Examen cytbactériologique des crachats)	Crachat Expectoration	Pot de recueil	Voir fiche dédiée	3 à 4 jours	< 2 heures
ECBU (Examen cytbactériologique des urines)	Urines (échantillon)	Pot de recueil stérile	Voir fiche dédiée	24 à 48h (certaines difficultés peuvent retarder le rendu du résultat complet)	1 heure (6h si conservation au réfrigérateur)
ELEP (Electrophorèses des protéines)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
EBV (Epstein Barr Virus)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Facteur rhumatoïde IgM	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Facteurs spécifiques de coagulation (II, V, X, ...)	Plasma	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
Fer (HN : à la charge du patient sauf si réalisation avec saturation)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Ferritine	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h	6 heures
Fibrine (=Fibrinogène)	Plasma	Tube citrate	ADR	Après 17h	6 heures
Folates	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	< 2 heures
FSH	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAI D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Gamma GT (=GGT)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Glycémie	Sérum	Tube sec	AJ	Après 17h	< 2 heures
	Plasma fluoré	Tube fluorure (obligatoire si acheminement > 2h)			6 heures
Glucosurie	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée	Après 17h	Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)
Gonocoque (PCR – Biologie moléculaire)	PV / Urines de 1 ^{er} jet / Prélèvement rectal et pharyngé	Pot de recueil urines Milieux dédiés mis à disposition au laboratoire	Urines : 1 ^{er} jet d'urine du matin ou 1h après la dernière miction. Ne pas effectuer de toilette locale avant le prélèvement	Après 17h	6 heures
Groupes sanguins	Sang total Sérum	1 Tube sec + 2 Tubes EDTA par détermination ⊗ Tube gel proscrit	ADR – Voir rubriques « conditions particulières de prélèvements »	J+4 : Après 17h	6 heures
Grippe (recherche/dépistage)	Prélèvement nasal	Ecouvillon dédié du kit de prélèvement	-	Après 17h	Prélèvement effectué sur site
Haptoglobine	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
HDL-Cholestérol	Sérum	Tube sec	AJ	Après 17h	6 heures
Hémocultures	Non réalisé par le laboratoire				
Hémoglobine glyquée (=HbA1C)	Sang total	Tube EDTA	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAJ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Hépatite B (Sérologie Ac anti-HbS, Ag HbS, Ac anti-HbC)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
Hépatite C (Ac anti-VHC)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
HIV (sérologie)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
IgA, IgG, IgM	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
IgE	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
IMEL (=immunoelectrophorese)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h Du Lundi au Vendredi	6 heures
INR	Plasma	Tube citrate	-	Après 17h	6 heures (conservation si possible en position verticale)
Ionogramme	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	< 4 heures
	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée	Après 17h	Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)
LDH	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	< 2 heures
LH	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures
Lipase	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAJ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Magnésium	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Microalbuminurie	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée	Après 17h	Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)
MNI Test	<p style="text-align: center;">Sauf mention contraire sur prescription, substitution systématique par sérologie EBV. Pour MNI : sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire</p>				
Mycoplasmes	PV / PU / Urines	Pas d'écouvillon en coton	Avant toute antibiothérapie si possible	J+3 : Après 17h	< 2 heures
Myoglobine	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
Na+ (Sodium)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
NFS (Numération formule sanguine)	Sang total	Tube EDTA	-	Après 17h	6 heures
17-B Oestradiol (=E2)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures
Parathormone (=PTH)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	< 1 heure
	Plasma	Tube EDTA			< 6 heures
Paludisme (Test rapide et diagnostique microscopique)	Sang total	Tube EDTA	-	Voir secrétariat	< 2 heures
Parasitologie des selles	Selles	Pot de recueil	Voir fiche dédiée	J+1	< 1 heure

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAI D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Phosphatases alcalines (=PAL)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Phosphores	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée		
Plaquettes	Sang total	Tube EDTA	-	Après 17h	6 heures
Potassium (=K+)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	< 4 heures
Pré-albumine	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Pro-BNP (=NTproBNP)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Procalcitonine	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Progestérone	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures
Prolactine	Sérum	Tube sec avec gel	AJ – Cycle nycthémal : prélever entre 8h et 10h sauf prescription contraire, après 20 min de repos	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures
Protéines totales	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Protéinurie	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée	Après 17h	Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAJ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Protéinurie de Bence - Jones	Urines	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
PSA libre et total	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h	6 heures
PV (=Prélèvements vaginaux)	Prélèvement vaginal	Ecouvillons stériles	Avant la toilette si possible Voir fiche dédiée	48 à 72h	< 2 heures
RAI (=Recherche d'agglutinines irrégulières)	Plasma Sérum	Tube sec + 2 Tube EDTA ⊗ Tube gel proscrit	Renseignements à fournir : injection d'immunoglobulines (Rophylac) + date + dose	Après 17h Lu – Me – Ve Si positif : sous-traitance : +5 jours)	6 heures
Rubéole (Sérologie IgG)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures
Sang dans les selles (=SGS)	Selles	Pot de recueil	Voir fiche dédiée	Après 17h	6 heures (max 24h si conservation au réfrigérateur)
SARS-COV2 – COVID19 PCR – Biologie moléculaire	Prélèvement naso-pharyngé	Ecouvillon stérile ⊗ Ecouvillon coton non accepté	Uniquement les prélèvements réalisés par le laboratoire et les IDE conventionnés sont acceptés	24 heures de délai à partir de l'heure de prélèvement maximum	6 heures
SARS-COV2 – COVID19 Test Antigénique		Ecouvillon fourni sans le kit	Ecouvillonnage naso-pharyngé obligatoire	Après 17h ou dans les 2h si besoin	Réalisé directement sur le site
Sérologie SARS-COV2 (Anticorps anti spike)	Sérum	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
Strepto A (dépistage)	Prélèvement de gorge	Ecouvillon stérile	-	Après 17h	< 2 heures
Sodium (=Na+)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Testostérone	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	6 heures

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAÏ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
TGO (=ASAT)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
TGP (=ALAT)	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Triglycérides	Sérum	Tube sec	AJ	Après 17h	6 heures
TP (=Taux de prothrombine)	Plasma	Tube citaté	-	Après 17h	6 heures (conservation si possible en position verticale)
TCA (=temps de céphaline activateur)	Plasma	Tube citaté	-	Après 17h	6 heures (conservation si possible en position verticale)
TCK (=temps de koalin)	Plasma	Sous-traitance : se référer au guide de prélèvement du laboratoire sous-traitant disponible au laboratoire			
Toxoplasmose (Sérologie IgM et IgG)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17 Lu – Me – Ve	6 heures
Transferrine	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
Troponine	Sérum	Tube sec	-	Après 17h	< 2 heures
TSH	Sérum	Tube sec	ADR – Cycle nyctémal : prélever entre 8h et 10h si possible	Après 17h	6 heures
T3L	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
T4L	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures

ANALYSE	NATURE	TUBE A PRELEVER	CONSIGNES DE PRELEVEMENTS	DELAIS DE RESULTATS SAUF URGENCES	DELAÏ D'ACHEMINEMENT AU LABORATOIRE (T° AMBIANTE°)
Urée	Sérum	Tube sec	ADR	Après 17h	6 heures
	Urines	Urines de 24h ou miction du matin	Voir fiche dédiée	Après 17h	Acheminement dès la fin du recueil ou conservation au réfrigérateur (max 6 heures)
Vaginaux (=PV=Prélèvement vaginal)	Prélèvement vaginal	Ecouvillons stériles	Avant la toilette si possible Voir fiche dédiée	48 à 72h	< 2 heures
Vitamine B9 (=Folates)	Sérum	Tube sec avec gel	AJ	Après 17h Lu – Me – Ve	< 2 heures
Vitamine B12	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h Lu – Me – Ve	< 2 heures
Vitesse de sédimentation	Sang total	Tube EDTA	ADR	Après 17h	6 heures
Vitamine D (D2+D3)	Sérum	Tube sec avec gel	ADR	Après 17h	6 heures

Références bibliographiques: - Influence of diet and sample collection time on 77 laboratory tests on healthy adults, -"Récapitulatif pré-analytiques ROCHE diagnostic", Oddoze and al. "Stability study of 81 analytes in human whole blood, in serum and in plasma". Clinical Biochemistry 45 (2012), -le guide des examens biologiques SFBC - le quotidien du pharmacien, - Recommandations variables pré-analytiques GFHT-2017, -"Valeurs sémiologiques des paramètres biochimiques urinaires" Annales de biologie cliniques V.59 n°1 - Jan/Fev 2001 – PTH Tube EDTA source Fiche Fournisseur ROCHE.

RAJOUTS D'ANALYSES

- A la demande du prescripteur, des analyses peuvent être rajoutées et réalisées sur des prélèvements disponibles au laboratoire.
- Pour toute demande de rajout d'analyse, merci de contacter le laboratoire qui s'assurera de la faisabilité des tests en fonction de la nature des échantillons disponibles (nature de l'échantillon, respect des conditions pré-analytiques, stabilité des paramètres).
- Toute demande de rajout d'analyse formulée oralement doit s'accompagner dans la mesure du possible d'une demande écrite transmise au laboratoire.
- Le compte rendu de résultats signalera que l'analyse a été rajoutée à la demande du prescripteur.

LISTE DES EXAMENS URGENTS

- Les paramètres suivants sont systématiquement enregistrés dans la filière urgente (urgence médicale, rendu < 4 heures) si la prescription date de moins de 3 jours :
 - **TROPONINE**
 - **D-DIMERES**
 - **PALUDISME (rendu < 2 heures QUELQUE SOIT LA DATE DE LA PRESCRIPTION).**

- En cas de mention « URGENT » sur l'ordonnance et si la prescription date de moins de 3 jours, les paramètres à rendre en < 4 heures sont :
 - **TROPONINE, D-DIMERES**
 - **PALUDISME (rendu < 2 heures QUELQUE SOIT LA DATE DE LA PRESCRIPTION)**
 - **NFS, CRP**
 - **Bilan rénal standard : UREE, CREAT, IONO (NA,K,CL)**
 - **Bilan hépatique standard (GO,GP,GT,PHAL,BILI), LIPASE**
 - **CYTOLOGIES URINAIRES**
 - **Hémostase standard (TP,INR,TCA,FIB)**

- **Dans certains contextes particuliers (PMA ou AES..) par demande particulière du prescripteur en accord avec le biologiste, le laboratoire est susceptible de rendre en urgence des examens type Oestradiol, FSH, certaines sérologies (ouverture possible de machine si jugé nécessaire par biologiste). Le recueil des renseignements cliniques au moment de la prise en charge pour identifier les cas particuliers reste primordial.**

RENSEIGNEMENTS UTILES AU PRELEVEUR :

Conduite à tenir en cas d'incidents pendant le prélèvement

Malaise du patient qui reste cependant conscient, anxiété, jeûne. ...

- Arrêter le prélèvement et faire comprimer par le patient le point de prélèvement.
- Incliner le dossier du fauteuil de manière à ce qu'il soit le plus allongé possible.
- Relever les jambes du patient de manière à ce qu'elles soient plus hautes que la tête.
- Éviter la perte de connaissance en retenant l'attention du patient.
- Faire prévenir un biologiste ou un personnel titulaire de l'AFGSU sans laisser le patient seul.

Hématome au point de prélèvement

Compresser le point de prélèvement et poser une compresse alcoolisée.

Perte de connaissance du patient. Anxiété, jeûne + causes médicales

- Arrêter le prélèvement, et si crise d'épilepsie prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que le patient ne se blesse.
- Incliner le dossier du fauteuil de manière à ce qu'il soit le plus allongé possible.
- Relever les jambes du patient de manière à ce qu'elles soient plus hautes que la tête.
- Faire prévenir un biologiste ou un personnel titulaire de l'AFGSU sans laisser le patient seul.
- Si nécessaire appeler le 15.

RENSEIGNEMENTS UTILES AU PRELEVEUR : Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang

- **Piqûre, blessure cutanée ou projection sur peau lésée:**
 - Ne pas faire saigner la blessure. Nettoyer la plaie à l'eau courante et au savon. Rincer Tremper ou imbiber la zone blessée dans ou avec un antiseptique pendant 10 mn. (Dakin, solution de javel à 9° diluée au 1/5, ou à défaut Bétadine dermique jaune pure ou alcool à 70°)

- **Déclaration de l'accident :**
 - La déclaration d'accident de travail doit être effectuée dans les 24 heures auprès de la médecine du travail. Un médecin doit être consulté immédiatement afin d'évaluer le risque infectieux et envisager la mise en place d'un traitement prophylactique anti-viral.

RENSEIGNEMENTS UTILES AU PRELEVEUR : **Transport des échantillons**

- **A l'attention des PRELEVEURS à domicile:**

- Les prélèvements sanguins effectués à domicile devront être transportés dans une **boîte spécifique** (disponible au laboratoire) en respectant la réglementation en vigueur du triple emballage (la boîte sera elle-même transportée dans une glacière de façon à ce que les tubes restent droits durant le transport si possible.)
- **Chaque boîte ne pourra contenir que les prélèvements d'un seul et même patient et sera accompagnée de la prescription et des fiches utiles.**
- Chaque préleveur devra **le plus rapidement possible apporter les échantillons au laboratoire.**

- **A l'attention des PATIENTS:**

- Les prélèvements réalisés par le patient (CBU, Coproculture..) devront être rapportés au laboratoire dans le sachet donné avec le récipient en ayant pris soin d'inscrire son nom, prénom et date de naissance sur le flacon et de remplir les fiches complémentaires.

FICHES ANNEXE DISPONIBLES AU SECRETARIAT ET SUR LE SITE INTERNET DU LABORATOIRE

- « Préconisations pour le recueil des urines (ECBU) et renseignements cliniques. » (INS-D0-013)
- « Préconisations patient pour le recueil des selles et fiche de renseignements cliniques. » (INS-D0-012)
- « Préconisations patient pour la recherche du sang dans les selles. » (INS-D0-066)
- « Fiche de renseignements cliniques pour les prélèvements vaginaux et endocervicaux. » (ENR-D0-082)
- « Fiche de renseignements cliniques : Prélèvements ORL et PLAIE. » (ENR-D0-209)
- « Préconisations patients pour l'examen cyto bactériologique des crachats. » (INS-D0-015)
- « Préconisations patient pour le recueil des urines de 24h » (INS-D0-016)
- « Préconisations patients pour un compte d'Addis hématies et leucocytes par minute (HLM) » (INS-D0-017).

FAIRE une RECLAMATION au laboratoire:

Lorsqu'un utilisateur des services du laboratoire (patient, IDE, prescripteurs notamment) désire effectuer une **réclamation** il lui suffit de l'adresser soit par **téléphone**, soit par **courrier**, soit par **mail**, soit **directement à l'accueil** du laboratoire.

Il doit indiquer son **nom, prénom, date de naissance** ainsi que son **adresse mail et/ou numéro de téléphone** ainsi que le **motif de la réclamation**.

Seules les réclamations justifiées **concernant uniquement les services du laboratoire** (dysfonctionnement constaté, mécontentement, opportunité d'amélioration) sont enregistrées dans notre système de management de la qualité.

Aucune réclamation anonyme n'est prise en considération.

L'utilisateur est **tenu informé** par notre cellule qualité des suites données à sa demande dans un **délai de 2 mois**.

La direction.